

**Caisse
de
résonance**

N°16
MARS 2008

Permanence
le mardi après midi
au local du SDT - FSU
16, rue Notre Dame des
Victoires 75002 PARIS
☎ 01.44.50.45.88 ou 87

LE BULLETIN DU
Syndicat National Démocratique du Trésor-F.S.U

SDT-FSU



Section
RGF+
DCM+DGCP
+Détachés

S
D
T

Editorial : se syndiquer est un droit

Dans la période qui s'ouvre, le personnel de la DGFP a besoin plus que jamais d'un syndicalisme de terrain, défendant ses intérêts et assurant la continuité des valeurs du service public.

Les militants du SDT-RGF & DCM ont été sensibles aux appels des collègues travaillant pour les services centraux de la DGCP.

Notre section syndicale aura également pour compétence d'organiser et de défendre les personnels travaillant dans les services centraux, en détachement ou rattachés pour ordre sur le bureau de vote de la RGF. Nous veillerons particulièrement dans le cadre de la fusion aux intérêts des personnels de la DGFP réunie.

Les militants du SDT-FSU feront tout leur possible pour développer un syndicalisme revendicatif, combatif, attaché à la défense des agents. Bien sûr, plus vous serez nombreux à adhérer au SDT-FSU, plus nous aurons de force pour nous faire entendre.

L'adhésion est un geste essentiel, pour prendre part à la défense collective des personnels. Elle permet de se protéger tout en participant à la protection des autres.

On n'est pas obligé de toujours subir sans réagir.

L'adhésion a un prix, mais c'est un gage d'indépendance du syndicat.

Etant donné la faiblesse du pouvoir d'achat notamment pour les collègues débutants nous avons mis en place des cotisations adaptées :

- 25 €/an pour les stagiaires,
- 4 €/mois pour les adjoints techniques.

Pour les autres corps le montant de la cotisation est proportionnel à l'indice et à la quotité de travail effectué.

Rejoignez le SDT-FSU.

Le bureau syndical du SDT-FSU

sdt.752@cp.finances.gouv.fr

Secrétaire : Isabelle POUZOLS

Services Pensions 2 ☎ 01.44.50.45.88

Site Réaumur :

Secrétaire adjointe : Corinne LENSEELE

Accueil/guichet ☎ 01.55.80.65.65

Trésorier adjoint : Thierry TAILLANDIER

C.D.C ☎ 01.55.80.65.36

Site Notre Dame des Victoires :

Secrétaire adjoint : Richard MARIN

Division paye ☎ 01.44.50.49.43

Trésorière : Martine DEBOUDARD

P2 ☎ 45.57

Yasmina DESMET Secrétariat DI ☎ 45.16

Vincent MICHELOT P2 ☎ 48.35

Nabil HAFI matériel ☎ 45.39

Valérie FARCY P2 + ☎ 48.35

Yves CHARLES SLR2 ☎ 48.86

Thierry VINCENT P2 ☎ 47.82

Rhania YAOU accueil ☎ 45.39

Site du D.I de Montreuil :

Stéphane BREYTON ☎ 01.49.20.55.13

Franck HENRY ☎ 01.49.20.55.43

Edouard TRAVERS ☎ 01.49.20.55.13

DCM Minéfi :

Marc GAUTIER ☎ 01.53.18.80.31

Détachés :

Patrice FORTIN ☎ 01.40.51.92.67

Ecole des mines



Bulletin d'adhésion au SDT-FSU

S
D
T

Nom :

Prénom :

service :

Téléphone professionnel :

Grade :

Indice :

Quotité de Travail : %

Je souhaite adhérer au SDT ☐

Signature :



RGF : 59 emplois supprimés

Lors de la réunion du pré-CTPL du 11 février sur le site de NDV nos délégués SDT ont pu dire tout le mal qu'ils pensaient des suppressions des effectifs à la Recette.

La répartition des suppressions d'emplois :

Site Réaumur :

- Division « dépôts-placements » : - 3, Div « impôts » : -2,
- Div « affaires générales » : - 3, Div « qualité interne » : - 3
- MRA :- 1, équipe d'interventions renforts : 7

Site NDV :

- Division Dépenses : - 1, Division Pension : - 5
- Division Paye : - 4, Contrôle financier : - 2

Département informatique : - 2 dactylocodeuses

Trésoreries :

- Paris Centre : - 4, 5^{ème} : - 1, 6^{ème} : - 1, 7^{ème} : - 2, 8^{ème} : - 3,
- 9-1 : - 1, 9-2 : - 2, 10-1 : - 1, 10-2 : - 1, 11-2 : - 1,
- 12-1 : - 3, 12-2 : - 1, 13-1 : - 1, 13-2 : - 1, 14-1 : - 1,
- 14-2 : - 1, 15-1 : - 1, 15-2 : - 1, 15-3 : - 1, 15-4 : - 1,
- 16-1 : - 2, 16-2 : - 1, 16-3 : - 2, 16-4 : - 1, 17-1 : - 2,
- 17-3 : - 1, 17-4 : - 1, 18-2 : - 2.

Les créations :

- Secteur local : + 7, Ressources humaines : + 5
- RP 20-3 : + 1, TP CAS : + 2

La réflexion du SDT-FSU :

« Etant donné la place consacrée au travail dans l'existence, c'est du type d'hommes que fabrique la société dont il est question au travers de l'organisation du travail. » Christophe Dejours psychiatre dans son livre « Travail, usure mentale ».

Pour notre syndicat il est important de dessiller les esprits, participer à la réflexion et nourrir le débat public.

En supprimant des emplois on nous dit que l'Etat va faire des économies.

Si seulement c'était vrai.

Mais ces économies profitent essentiellement aux plus riches qui ont vu le montant de leur impôt diminuer.

En revanche le risque à vouloir pousser le productivisme à outrance entraîne des répercussions négatives sur les personnels :

- En terme de relation entre collègues,
- en terme de management,
- vis à vis du public et du service rendu.

L'intensification du travail peut entraîner des stress, une souffrance, voire des dépressions surtout lorsque la hiérarchie gère mal les nouvelles contraintes et confond management et harcèlement.

Les économies réalisées par les emplois publics supprimés peuvent créer un surcoût en matière de dépenses de santé et un accroissement du mal être en général(alcoolisme, suicides,...).

Enfin le recours massif à l'embauche de vacataires, à l'usage des heures supplémentaires, au paiement des jours de RTT, illustre bien que les suppressions d'emplois ne sont pas justifiées.

Grève du 24 janvier

3^{ème} journée de grève en quatre mois pour défendre le pouvoir d'achat, les emplois, les conditions de travail et le service public de qualité et égalitaire. Paris a été un peu retraits par rapport à la moyenne nationale, hormis le département informatique qui est toujours à la pointe.

Il y a eu un cortège FSU bien garni pour mener la manifestation parisienne. En son sein et derrière la banderole du SDT de nombreux adhérents et de sympathisants se sont retrouvés.

La chef du DI se distingue

Après avoir sévi sur le site de Montreuil (lire les « caisse de résonance » n°8 et n°9 consultables sur l'intranet de la RGF), voilà que la chef du DI se distingue sur le site de N-D des Victoires.

Cette distinction ne paraît pas glorieuse pour une nouvelle promue chevalier de la légion d'honneur.

Jugez vous même.

C'est l'histoire d'un inspecteur du Trésor informaticien qui au retour d'un congé maladie, constate que ses connexions à tous les serveurs de l'application SATELIT ont été supprimées, à la demande de la chef du DI.

En l'absence d'explications préalables, cela ressemble à un abus de pouvoir manifeste.

Le SDT-FSU a contacté différentes organisations syndicales de la RGF afin d'organiser une rencontre avec Mr PARINI pour évoquer cette situation anormale et choquante.

Nous rappelons que le harcèlement moral au travail est un délit qui relève du droit pénal.

C.A.P locales de révision de note

• Cadre C :

Sur NDV deux des trois recours ont obtenu un relèvement de note de + 0.02.

• Cadre B :

Sur 7 dossiers examinés par la CAP 5 dossiers ont eu des modifications. Mais un seul a obtenu +0,02.

• Inspecteurs :

Sur 5 demandes de révision de notes il y a eu 4 relèvements de note dont 3 obtenant +0.02.

A noter : les rapports de plusieurs pages de la chef du DI pour justifier la notation et verrouiller les recours de son département.

Les collègues ont deux mois pour déposer un recours en CAP Centrales s'ils le souhaitent.

Décès : Nous avons une pensée émue pour les proches d'Eric Juillet, Jean-Pierre Dartigues et René Simon collègues récemment disparus.

29 mars, manifestation pour défendre les retraites.

La FSU, participera avec la CGT et Solidaires à une "manifestation interprofessionnelle" le 29 mars pour défendre les retraites et la protection sociale. La FSU entend tout faire pour avoir "un vrai débat" sur les retraites.

Le secrétaire général de la FSU G.Aschieri a souligné :

- « On refuse que le débat soit confisqué, comme en 2003. Il y a des données démographiques, des données économiques, mais il y a différents choix possibles ».
- « On conteste l'allongement de la durée de cotisation car on voit bien qu'il ne conduit pas à l'allongement de la durée de vie active, mais qu'il produit en revanche une baisse des retraites car les gens n'arrivent pas à avoir le nombre d'annuités requises ».

